



Société anonyme au capital de 12 000 000 euros
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

342 376 332 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU RAPPORT DU MANAGEMENT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

1.1 PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES

(En millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006*	Exercice clos le 31 décembre 2006
COMPTE DE RESULTAT :			
Chiffre d'affaires	1 212,4	935,1	950,3
Charges nettes d'exploitation	998,6	754,6	765,1
Résultat opérationnel courant	213,8	180,5	185,2
Autres produits et charges opérationnels	(2,0)	(3,0)	(3,0)
Résultat opérationnel	211,8	177,5	182,2
Résultat financier	(3,5)	(4,2)	(3,9)
Impôts sur les résultats	(72,0)	(60,0)	(61,7)
Résultat net d'impôt des activités cédées	13,9	7,3	7,3
Résultat net	150,2	120,6	123,9
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA)	443,6	328,5	331,6
BILAN :			
Actifs non-courants	771,2	632,1	
Actifs courants	375,9	405,5	
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>234,8</i>	<i>279,5</i>	
Actifs destinés à être cédés	8,1	-	
Total de l'actif	1 155,2	1 037,6	
Capitaux propres	516,7	382,7	
Passifs non-courants	362,5	345,0	
Passifs courants	276,0	309,9	
Total du passif	1 155,2	1 037,6	
TRESORERIE :			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	317,1	281,2	
Flux net de trésorerie lié aux investissements ..	(351,8)	(286,5)	
Flux net de trésorerie lié au financement	(18,6)	232,1	
Variation de trésorerie	(53,2)	226,9	
Trésorerie de clôture	223,1	276,3	

* Ce compte de résultat présenté pour l'exercice 2006 est retraité des cessions de Kertel SA (cédée en février 2007) et de Société SA (cédée en août 2006).

1.2 RAPPORT DE GESTION

1.2.1 Présentation générale

Les activités du groupe Iliad (le « Groupe ») se décomposent en deux secteurs identifiés sur la base de critères opérationnels :

- le secteur Haut Débit qui regroupe les activités d'accès (exploitées sous la marque Free et ses déclinaisons), d'hébergement (exploitées sous les marques Online, BookMyName et Dedibox), l'activité de centres d'appel (au sein des sociétés Centrapel et Total Call), les activités Wimax (au sein de la société IFW) et les activités liées au déploiement de la fibre optique « FTTH » (Free Infrastructure, IRE, Immobilière Iliad et Citéfibre);
- le secteur Téléphonie Traditionnelle qui regroupe les activités de téléphonie fixe commutée (exploitées sous les marques One.Tel et Iliad Telecom), de revente aux opérateurs (exploitées par Kedra) ainsi que l'activité annuaire (principalement l'annuaire inversé sur Minitel, téléphone, Internet et SMS, exploité sous la marque ANNU) et l'activité e-commerce (exploitée sous le nom Assunet.com).

L'organisation des secteurs reflète la contribution dominante de l'ADSL et des services optionnels à valeur ajoutée au sein du secteur Haut Débit ainsi que le déclin programmé des autres activités du Groupe regroupées au sein du secteur Téléphonie Traditionnelle. Le secteur Haut Débit représente au 31 décembre 2007 près de 98 % du chiffre d'affaires total hors intersecteur pour le Groupe.

Ces secteurs pourraient être modifiés à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Il n'y a pas eu de changement significatif de périmètre au cours de l'exercice 2007. Le 7 février 2007 Iliad a cédé l'intégralité de sa participation dans la société Kertel SA à la société Proximanía. Iliad ne considérait plus Kertel comme une activité stratégique dans la mesure où le haut et très haut débit constituent les priorités opérationnelles du Groupe.

Les états financiers du Groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union Européenne à la date de clôture.

1.2.1.1 Formation du chiffre d'affaires

1.2.1.1.1 Chiffre d'affaires Haut Débit

- **L'offre haut débit illimité via ADSL.** Depuis octobre 2002, Free propose à ses abonnés un accès haut débit illimité à un prix de 29,99 euros TTC par mois, avec mise à disposition d'un modem et sans frais d'accès au service. Cette offre unique permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés) dans les zones dégroupées (en fonction de l'éligibilité de la ligne). Les abonnés sont facturés par Free et font l'objet d'un prélèvement automatique mensuel du montant de leur abonnement (29,99 euros par mois). En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne.

Jusqu'en 2007, la part représentative des services de télévision dans l'abonnement Freebox était fixée à 56% et était soumise au taux de TVA réduit, soit 5,5%. A partir du 1^{er} janvier 2008, la part représentative de ces services dans l'abonnement Freebox a été ramenée à 50%, conformément aux nouvelles dispositions fiscales.

- **La téléphonie via ADSL.** Depuis août 2003 pour les zones dégroupées et mars 2004 pour les zones non dégroupées, les abonnés Free Haut Débit disposant d'un modem Freebox bénéficient d'un service de téléphonie avec la gratuité totale des appels émis depuis la Freebox vers un autre abonné Freebox, vers la France Métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), la Réunion, la Guadeloupe ainsi que vers 70 destinations étrangères. Le chiffre d'affaires généré par les appels vers les mobiles français et vers les destinations internationales non comprises dans le forfait, ainsi que le chiffre d'affaires généré par les appels entrants à destination des abonnés Freebox, sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit.
- **L'offre de présélection Free.** Depuis juin 2005, les abonnés Free Haut Débit qui n'ont pas opté pour le dégroupage total ont la possibilité de souscrire à une offre de présélection. En s'inscrivant au service de présélection de Free, l'abonné autorise Free à faire une demande de présélection sur sa ligne auprès de France Télécom, de sorte que l'ensemble des appels émis depuis son poste fixe soient transmis et facturés par Free (hors numéros spéciaux). L'abonné bénéficie alors des tarifs de Free sur toutes ses communications locales, nationales, internationales et vers les mobiles.
- **La télévision via ADSL.** Depuis décembre 2003, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) offre un service de télévision avec un accès à plus de 257 chaînes dont 144 chaînes gratuites en décembre 2007. Le chiffre d'affaires généré par les chaînes payantes est comptabilisé dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit. Depuis novembre 2004, les chaînes du Groupe Canal+ sont également disponibles sur le bouquet Freebox et depuis 2007 les chaînes TF1 et M6. Les chaînes du groupe Canal+ sont directement facturées à l'abonné par le Groupe Canal+ et une commission est reversée à Free. Depuis le 31 juillet 2007, tous les abonnés Free Haut Débit (en zones dégroupées et non dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) peuvent accéder à un bouquet de chaînes de télévision depuis le portail Free.
- **La vidéo à la demande via ADSL (VoD).** Depuis décembre 2005, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) permet l'accès à un service de vidéo à la demande. Ce service, opéré en coordination avec les Groupes Canal+, TF1 et M6 permet d'accéder à un catalogue de films et de les visionner sur son téléviseur à toute heure du jour et de la nuit. Un film commandé, à l'aide de la télécommande Freebox, peut être visionné pendant 24 heures et est proposé avec toutes les fonctionnalités d'un DVD. Les séances sont facturées à partir de 0,99 euros, directement sur la facture Free Haut Débit de l'abonné.
- **La vidéo à la demande par abonnement via ADSL (S-VOD).** Depuis juin 2007, l'abonnement Internet à Haut Débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne), permet d'accéder à un service d'abonnement pour une offre de contenu à la demande. L'offre basique Free Home Vidéo, à 5,99 euros par mois, donne à l'abonné un accès illimité 24H/24 et 7J/7 à plus de 50 films et 100 épisodes de séries renouvelés toutes les semaines. Cette offre a été complétée en janvier 2008 par l'offre Free Home Vidéo Intégrale, à 9,99 euros par mois, donnant accès en illimité à toutes les thématiques (Cinéma, Séries, musique, jeunesse et HD).
- **Les offres de migration vers le dégroupage total et de renouvellement de modem.** Depuis l'ouverture du service de dégroupage total (juin 2004), les abonnés Free Haut Débit ont la possibilité de demander la migration de leur accès du dégroupage partiel vers le dégroupage total. Cette migration fait l'objet d'une facturation de 90 euros TTC dégressive en fonction du nombre de mois d'ancienneté. Depuis septembre 2004, les abonnés détenteurs de modems Sagem ont la possibilité d'obtenir un modem Freebox contre paiement de frais administratifs de 60 euros pour les abonnés de moins d'un an d'ancienneté et de 30 euros pour les abonnés ayant entre 12 et 24 mois d'ancienneté. Cette offre de renouvellement est également ouverte

aux abonnés disposant d'un modem Freebox contre paiement de frais administratifs de 90, 60 ou 30 euros selon leur ancienneté. Depuis octobre 2007 les abonnés Free IP ADSL ont la possibilité de demander la migration de leur accès vers l'offre Freebox Only. Cette migration fait l'objet d'une facturation de 90 euros TTC dégressive de 3 euros par mois d'ancienneté.

- **L'offre "Accès sans abonnement"**. Pour cette offre d'accès à Internet bas débit sans abonnement, le prix payé par le client correspond au coût de la communication téléphonique qui lui est facturée par France Télécom. Les abonnés appellent, depuis n'importe quelle ligne fixe en France, le numéro d'accès Free (08 60 92 20 00), qui est facturé par France Télécom en tarification locale Internet. Le chiffre d'affaires correspondant à l'offre "Accès sans abonnement" dépend donc directement du temps passé en ligne par les internautes ainsi que du reversement par France Télécom. Ce chiffre d'affaires est facturé par Free à France Télécom sur une base mensuelle. Le client paye France Télécom à la connexion, une charge d'établissement d'appel au tarif de 0,106 euro TTC puis 0,02 euro TTC par minute suivante, hors option tarifaire, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. France Télécom reverse à Free, en sa qualité d'opérateur de réseau interconnecté, une somme de 0,0227 euro HT par minute de connexion (tarif au 31 décembre 2007). Le montant du reversement par minute est calculé par France Télécom et approuvé par l'ARCEP.
- **Le "Forfait 50 heures"**. Pour le "Forfait 50 heures", l'abonné bénéficie de 50 heures de connexion par mois à Internet bas débit pour un prix unique de 14,94 euros TTC. L'abonné se connecte à Internet en composant un numéro d'accès gratuit pour l'appelant (08 68 92 20 00). L'abonné paie son abonnement directement à Free, par prélèvement automatique, au début de chaque mois. Les éventuels dépassements et prorata de forfait sont facturés par Free au tarif local Internet et prélevés au début du mois suivant mais comptabilisés sur la période concernée.
- L'activité d'**hébergement**. Le chiffre d'affaires de cette activité provient, d'une part, de la vente d'espaces d'hébergement non-dédiés pour sites Internet et, d'autre part, de l'hébergement de serveurs dédiés. Les services d'hébergement non-dédiés sont facturés sur une base annuelle fixe par nom de domaine ou par site. L'offre de serveurs dédiés est destinée aux PME et aux particuliers, leur permettant d'accéder à Internet haut débit pour leurs applications multimedia, à un tarif unique de 29,99 euros HT par mois.
- La **commercialisation de noms de domaine** et la **commercialisation d'espaces publicitaires** sur le portail de Free.
- Les **autres activités du secteur Haut Débit** réalisent un chiffre d'affaires issu principalement de la vente de minutes commutées au secteur Téléphonie Traditionnelle ainsi que la vente de cartes WiFi et matériels connexes.

1.2.1.1.2 Chiffre d'affaires Téléphonie Traditionnelle

Le chiffre d'affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle se décompose de la manière suivante :

- L'offre de **One.Tel** est une offre de téléphonie en présélection sans abonnement. En s'inscrivant au service One.Tel, le client autorise One.Tel à faire une demande de présélection sur sa ligne auprès de France Télécom, de sorte que l'ensemble des appels depuis son poste fixe soient transmis et facturés par One.Tel (hors numéros spéciaux). Le client bénéficie alors des tarifs de One.Tel sur toutes ses communications locales, nationales, internationales et vers les mobiles. Le client bénéficie également de l'offre à 0,01 euro par minute pour tous ses appels locaux et nationaux. A la fin de chaque mois, le montant total des communications effectuées par chaque client est calculé afin d'établir la facture qui sera envoyée pour règlement sous 15 jours.

- Les offres de ANNU, l’annuaire inversé par Minitel, téléphone, Internet et SMS. Le service sur Minitel est directement facturé par France Télécom sur la facture téléphonique de l’utilisateur et fait l’objet d’un reversement à l’éditeur du service. Dans le cas de ANNU, ce reversement est de 36,93 euros par heure. Les sommes dues par France Télécom au titre de ces reversements sont payées tous les deux mois.
- **Assunet**, qui exerce une activité de courtier d’assurances en ligne, tire ses revenus des commissions sur vente de contrats d’assurance à des particuliers et à des sociétés du Groupe.
- **Iliad Telecom** a une activité de téléphonie en présélection pour les entreprises.

1.2.1.2 Coûts opérationnels de l’ADSL en Option 5 (abonnés non dégroupés) et de l’ADSL en Option 1 (abonnés dégroupés)

L’offre ADSL de Free repose sur deux types de prestations :

- d’une part, l’Option 1 (abonnés dégroupés) où Free commercialise une offre transitant totalement sur son propre réseau. Depuis le mois de juin 2004, les abonnés Free Haut Débit ont le choix entre le dégroupage partiel et le dégroupage total. Dans le cas du dégroupage partiel, l’abonné souscrit à l’offre haut débit mais continue à payer à France Télécom un abonnement correspondant à la location de sa ligne téléphonique et conserve la possibilité d’émettre et de recevoir des appels téléphoniques avec l’opérateur historique. Dans le cas du dégroupage total, l’abonné n’a plus de lien commercial avec France Télécom et ne paie donc plus son abonnement. Dans ce cas, toutes les communications téléphoniques transitent au travers de la connexion haut débit ; et
- d’autre part, l’Option 5 (abonnés non dégroupés) où Free revend une prestation de gros proposée par France Télécom.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l’offre de référence du dégroupage sont les suivants au 31 décembre 2007:

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage partiel)

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL : 2,90 euros
- Câble de renvoi cuivre mensualisé (moyenne) : 1,32 euros

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage total)

- Location de la paire de cuivre : 9,30 euros
- Câble de renvoi cuivre mensualisé (moyenne) : 1,32 euros

Depuis avril 2007, Free utilise l’offre de Location de Fibre optique (LFO) de France Télécom pour dégroupier les répartiteurs distants. Les prix de location ne sont pas régulés dans le cadre de l’offre de dégroupage, ils font l’objet d’une négociation commerciale entre Free et France Télécom. Cette charge supplémentaire n’est pas chiffrée dans les coûts opérationnels détaillés ci-dessus.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d’accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Depuis le 1^{er} octobre 2005, la structure des coûts d’accès de l’Option 5 a été simplifiée et n’est plus directement liée au débit ou au type de NRA. Dans l’offre DSL Access, l’abonnement mensuel était fixé à 13,30 euros depuis le 1^{er} septembre 2006. Au 1^{er} janvier 2008, le prix applicable est de 12,90

euros. L'offre DSL Access Only, proposée par l'opérateur historique depuis le 1^{er} septembre 2006, est passée de 21,50 euros à 20 euros par mois au 1^{er} janvier 2008.

A ces coûts, s'ajoute la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Depuis le 7 juin 2007, la structure tarifaire de cette prestation a été modifiée. Les conditions spécifiques sont les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) : 75,10 euros
- Frais d'accès : 3,90 euros

Cette tarification a été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2007.

La marge brute et la marge d'exploitation (avant amortissements des immobilisations) sont donc sensiblement différentes entre l'offre relevant de l'Option 1 et celle relevant de l'Option 5, l'offre relevant de l'Option 1 présentant des niveaux de marge significativement supérieurs. L'objectif de Free consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, notamment en faisant migrer son parc d'abonnés de l'Option 5 vers l'Option 1 ou, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage.

1.2.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

1.2.1.3.1 Haut Débit

Le Groupe a déployé un réseau de télécommunication en France métropolitaine. L'essentiel des fibres optiques sous-jacentes à ce réseau a fait l'objet de contrats d'IRU (*Indefeasible Right of Use*) d'une durée comprise entre 10 et 25 ans, prévoyant un paiement unique lors de la mise à disposition de la fibre. Ces IRU sont comptabilisés en actifs corporels au bilan et font l'objet d'amortissements sur une période correspondant à la durée du contrat.

Tout comme les coûts opérationnels entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent significativement, les investissements varient également entre ces deux options de façon significative.

L'Option 1 nécessite la mise à disposition d'un modem Freebox et d'un DSLAM Freebox ainsi que le règlement à France Télécom des frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS), ainsi que les frais de logistique et d'envoi des modems. Le coût de ces quatre éléments a représenté une somme d'environ 270 euros par abonné au premier semestre 2007. Ce coût a été ramené à 240 euros par abonné au 31 décembre 2007. Cette diminution des coûts est liée à la baisse du prix des modems Freebox HD, qui s'établit à environ 180 euros en fin d'année. Les modems Freebox HD intègrent désormais en série la technologie Courant Porteur en Ligne. Les frais de logistique, d'envoi et d'accès au service de dégroupage de France Télécom ainsi que le modem et le DSLAM Freebox font l'objet d'un amortissement sur une période de trois ans à compter de la mise en service. Les frais d'accès au service du dégroupage, facturés par France Télécom, sont de 50 euros pour le dégroupage total et de 55 euros par abonné pour le dégroupage partiel.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible. Seuls les Frais d'Accès au Service France Télécom sont immobilisés et amortis sur une période de trois ans, les modems ADSL envoyés étant des Freebox version 4, en cours d'amortissement. A compter du 1^{er} janvier 2008, les frais d'accès au service DSL Access Only, facturés par France Télécom, sont de 54 euros par abonné ne possédant pas d'accès (contre 66 euros auparavant), et de 17 euros (contre 24 euros auparavant) lorsque l'accès est préalablement détenu par l'opérateur. Les frais d'accès au service DSL Access, facturés par France Télécom, sont de 49 euros par abonné ne possédant pas d'accès.

1.2.1.3.2 Déploiement d'un réseau « FTTH »

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) le Groupe, à travers ses filiales Free Infrastructure et Immobilière Iliad, est amené à réaliser de nouveaux investissements dans les infrastructures réseaux.

Le déploiement de ces réseaux est constitué de quatre phases :

- L'acquisition de locaux pour la réalisation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Le déploiement « horizontal », qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux pieds des immeubles ;
- Le déploiement « vertical », qui consiste à poser des fibres optiques dans les immeubles, jusqu'aux paliers ;
- Le raccordement de l'abonné.

Les acquisitions de NRO sont réalisées par le Groupe à travers ses deux filiales IRE et Immobilière Iliad. La majorité des sites acquis sont portés par IRE et une grande partie sont financés en leasing sur 12 ans. La société Immobilière Iliad, a acquis en nom propre certains sites.

Le déploiement horizontal, actuellement la priorité du Groupe, est réalisé soit en propre par les équipes du Groupe (principalement à Paris), soit par des contrats « clé en main » avec des sous-traitants (essentiellement en province).

1.2.1.4 Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

A diverses reprises dans ce rapport de gestion, il est fait mention à la notion suivante :

ROAA, ou résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux stocks options des salariés). Le ROAA est égal au résultat opérationnel courant déduit des avantages de personnel et augmenté des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet indicateur est utilisé par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.2.2 Comparaison des résultats au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006

Les commentaires ci-dessous sont établis sur la base des comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2006. Le compte de résultat présenté pour l'exercice 2006 est retraité des cessions de Kertel SA (cédée en février 2007) et de Société SA (cédée en août 2006).

Les développements ci-après présentent le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et le résultat opérationnel, analysés de façon synthétique pour l'ensemble du Groupe puis détaillés par secteur d'activité.

Le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation consolidés présentés dans les comptes ne correspondent pas à la somme des informations sectorielles présentées ci-dessous en raison du retraitement des opérations intersecteur. Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des secteurs différents, consistent essentiellement en la revente au secteur Téléphonie Traditionnelle de prestations de télécommunications réalisées au titre du réseau exploité par Free. Ces opérations intersecteur représentent 29,5 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 82,6 millions d'euros au 31 décembre 2006.

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006	Variation %
Chiffre d'affaires	1 212,4	935,1	29,7%
Achats consommés	(612,5)	(484,5)	26,4%
Charges de personnel	(47,5)	(38,5)	23,2%
Charges externes	(68,4)	(55,0)	24,4%
Impôts et taxes	(12,1)	(8,5)	42,9%
Dotations aux provisions	(8,7)	(4,6)	86,6%
Autres produits et charges d'exploitation	(19,6)	(15,4)	27,4%
ROAA	443,6	328,5	35,0%
Charges sur avantages de personnel	(3,2)	(1,8)	74,5%
Dotations aux amortissements	(226,7)	(146,4)	54,8%
Résultat opérationnel courant	213,8	180,5	20,4%
Autres produits et charges opérationnels	(2,0)	(3,0)	-
Résultat opérationnel	211,8	177,5	19,3%
Résultat financier	(3,5)	(4,2)	(17,4%)
Charges d'impôt	(72,0)	(60,0)	20,1%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	13,9	7,3	91,5%
Résultat net de l'ensemble consolidé	150,2	120,6	24,4%

Chiffre d'affaires

L'exercice 2007 affiche un chiffre d'affaires en progression de plus de 29,7% par rapport à l'exercice 2006. Cette progression résulte essentiellement de la hausse des revenus du secteur Haut Débit et, en particulier, des revenus de l'accès et des services optionnels à valeur ajoutée disponibles sur la Freebox. Au 31 décembre 2007, ces services optionnels avaient une contribution au chiffre d'affaires consolidé de 263,4 millions d'euros, en progression de plus de 61% par rapport au 31 décembre 2006.

Charges opérationnelles

Entre l'exercice 2006 et l'exercice 2007, les charges opérationnelles, hors dotations aux amortissements et charges liées aux avantages de personnel, augmentent de 26,7% et s'établissent à 760 millions d'euros. Ces charges représentent 62,7% du chiffre d'affaires consolidé contre 64,4% en 2006. L'augmentation du ratio d'abonnés dégroupés, les mesures d'amélioration opérationnelles, et la baisse des tarifs IP ADSL sont les principaux facteurs de cette amélioration.

Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

Le ROAA du groupe s'établit à 443,6 millions d'euros au 31 décembre 2007, en progression de 35%, par rapport au 31 décembre 2006. Cette progression du ROAA s'explique principalement par (i)

l'acquisition directe d'abonnés ADSL en Option 1, (ii) par la migration des abonnés non dégroupés en dégroupés et (iii) la contribution des services optionnels à valeur ajoutée. Le ratio ROAA sur le chiffre d'affaires du Groupe est passé de 35,1% au 31 décembre 2006 à 36,6% au 31 décembre 2007.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant augmente de 20,4% : 213,8 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 177,5 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette évolution correspond :

- à l'amélioration de la rentabilité du secteur haut débit, suite à la proportion toujours croissante du nombre d'abonnés dégroupés sur le nombre total d'abonnés haut débit ;
- à la contribution des services optionnels à valeur ajoutée ;

Les dotations aux amortissements du Groupe progressent de 55% sur l'exercice 2007. Cette forte augmentation s'explique principalement par les investissements induits par l'augmentation du parc abonnés haut débit, notamment liés à la mise à disposition de Freebox HD et des frais d'accès au service France Télécom, et dans une moindre mesure par l'extension du réseau.

Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 3,5 millions d'euros. Ce résultat financier résulte principalement des charges d'intérêt sur les emprunts contractés par le Groupe compensées par des gains de change en dollars et des produits des placements de trésorerie.

Au 31 décembre 2007 les charges d'intérêts liées aux obligations convertibles (Océanes) s'élèvent à 7,3 millions d'euros au titre du coupon et la charge globale, en IFRS, reflétant le taux d'intérêt effectif, s'élève à 13,8 millions d'euros.

Résultat net

La charge d'impôt au 31 décembre 2007 s'établit à 72 millions d'euros, alors qu'elle était de 60 millions d'euros au 31 décembre 2006. Le résultat net s'établit à 150,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 120,6 millions d'euros au 31 décembre 2006, en progression de 24,4% sur un an. Le résultat net tient compte du résultat net d'impôt de 13,9 millions d'euros lié à la cession de Kertel SA.

1.2.2.1.1 Analyse du résultat du secteur Haut Débit

Le secteur Haut Débit regroupe :

- les activités de fournisseur d'accès à Internet sur le réseau téléphonique commuté ou via ADSL, exploitées sous les marques Free, Free Haut Débit, Free Télécom et Freebox ;
- les activités d'hébergement et de création de noms de domaine, exploitées sous les marques Online et Dedibox;
- l'activité de centre d'appel du Groupe au travers des sociétés Centrapel et Total Call ;
- les activités fibre ;
- les activités Wimax exploitées par IFW.

Le réseau de télécommunications du Groupe est opéré au sein de la société Free.

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006	Variation %
Chiffre d'affaires	1 189,0	881,6	34,9%
Achats consommés	(608,6)	(462,5)	31,6%
Charges de personnel	(43,2)	(34,8)	24,1%
Charges externes	(62,9)	(47,4)	32,7%
Impôts et taxes	(11,6)	(7,9)	46,8%
Dotations aux provisions	(8,6)	(5,1)	68,6%
Autres produits et charges d'exploitation	(19,1)	(14,7)	29,9%
ROAA	435,0	309,2	40,7%
Charges sur avantages de personnel	(2,4)	(1,3)	84,6%
Dotations aux amortissements	(226,4)	(145,0)	56,1%
Résultat opérationnel courant	206,2	163,0	26,5%

Chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du secteur Haut Débit par type de revenus pour les exercices 2007 et 2006, ainsi que l'évolution, en pourcentage, entre ces deux périodes.

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006	Variation %
Revenus de l'activité Haut Débit hors intersecteur	1 178,4	865,1	36,2%
-Revenus de l'accès (ADSL; Accès sans abonnement ; 50 heures)	1 149,9	819,0	40,4%
- Revenus hébergement et publicitaires	19,3	14,3	35,0%
- Autres revenus	9,2	31,8	(71,1%)
Revenus intersecteur	10,6	16,5	(35,7%)
Chiffre d'affaires total	1 189,0	881,6	34,9%

Entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007, le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit hors intersecteur a augmenté de 313,3 millions d'euros à 1 178,4 millions d'euros, soit une augmentation de 36,2%, liée au développement de l'offre haut débit via ADSL de Free.

Revenus de l'accès à Internet

	31 décembre 2005	31 décembre 2006	31 décembre 2007
Nombre total d'abonnés ADSL	1 595 000	2 278 000	2 904 000
Abonnés dégroupés	1 120 000	1 730 000	2 366 000
Abonnés dégroupés en % du total	70,2%	75,9%	81,5%
Part de marché résidentiel ¹	18,0%	19,0%	19,7%

Le chiffre d'affaires de l'accès à Internet, qui s'élève à 1 149,9 millions d'euros au 31 décembre 2007, en progression de 40,4% par rapport au 31 décembre 2006, est constitué des revenus provenant de l'exploitation des services de fourniture d'accès à Internet, sur le réseau téléphonique commuté et par ADSL, exploités sous les marques Free, Free Télécom et Free Haut Débit.

La progression de 40,4% du chiffre d'affaires de cette activité de fourniture d'accès à Internet résulte :

- **du succès de l'offre haut débit.** Au 31 décembre 2007, le Nombre total d'abonnés ADSL s'établit à 2 904 000 contre 2 278 000 au 31 décembre 2006. Au cours de l'année 2007, Free a confirmé le dynamisme et la qualité de sa croissance organique en recrutant 626 000 nouveaux abonnés, soit une part de marché de 22,3% des recrutements nets. La part de marché de Free sur le marché ADSL français au 31 décembre 2007 était de plus de 19,7%, contre 19,0% à fin 2006.
- **Des efforts constants menés par les équipes de Free pour améliorer le taux de dégroupage.** Au 31 décembre 2007, le taux de dégroupage était de 81,5% contre 75,9% un an auparavant.
- **de l'utilisation croissante des services optionnels à valeur ajoutée disponibles sur la Freebox.** Au cours de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires lié à ces services s'est élevé à 263,4 millions d'euros contre 163,4 millions d'euros au cours de l'exercice 2006. Au 31 décembre 2007, ces services optionnels à valeur ajoutée représentaient près de 22,4%, alors qu'ils ne représentaient que 3,4 % à fin 2004.

en millions d'euros	31 décembre 2004	31 décembre- 2005	31 décembre 2006	31 décembre 2007
Services optionnels à valeur ajouté	13,5	75,0	163,4	263,4
Chiffre d'affaires Haut Débit	394,1	638,9	865,1	1 178,4
% Chiffre d'affaires Haut Débit	3,4%	11,7%	18,9%	22,4%

Le déclin des offres bas débit "Accès sans abonnement" et "Forfait 50 heures" au profit des offres haut débit s'est prolongé au cours de l'exercice 2007. Le chiffre d'affaires généré par ces offres s'est établi à 13 millions d'euros en 2007, contre 23 millions d'euros en 2006.

¹ Source : Iliad ; France Télécom pour 2005, 2006 et 2007

Revenus hébergement et publicitaires

Le chiffre d'affaires de près de 19,3 millions d'euros généré par l'activité hébergement et publicité en 2007 correspond aux revenus issus de la commercialisation des noms de domaine en France et des prestations de services d'hébergement à valeur ajoutée ainsi que de la commercialisation d'espaces publicitaires sur le portail de Free. Par comparaison, au 31 décembre 2006, les revenus hébergement et publicité étaient de 14,3 millions d'euros.

Revenus intersecteur et autres

Les revenus intersecteur et autres regroupent les revenus générés par le secteur Haut Débit du fait de la revente de minutes produites par le réseau directement opérée par Free au secteur Téléphonie Traditionnelle et le produit résultant de la vente des cartes Wi-Fi et matériels connexes. Ce chiffre d'affaires est en recul par rapport à l'exercice précédent, du fait de la baisse du niveau d'activité du secteur Téléphonie Traditionnelle.

Achats consommés et charges externes

Entre l'exercice 2006 et l'exercice 2007, les achats consommés et charges externes ont augmenté de 31,7% et s'élèvent à 671,5 millions d'euros. La marge brute du secteur Haut débit (définie comme le chiffre d'affaires moins les achats consommés et les charges externes) est de 517,5 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit 43,9% du chiffre d'affaires hors intersecteur. Ce même ratio était de 43,0% au 31 décembre 2006.

Différents facteurs ont contribué à l'évolution de la marge brute sur l'année 2007 :

- **L'impact positif**, lié à l'extension du nombre de sites France Télécom reliés en fibre optique permettant d'accroître le nombre d'abonnés bénéficiant d'une connexion haut débit via le dégroupage de la boucle locale (Option 1), ainsi que par le maintien de la marge brute moyenne par abonné dégroupé au-delà de 20 euros par mois au cours de l'année 2007.
- **L'impact négatif d'un point de vue financier, mais positif d'un point de vue opérationnelle, de l'augmentation des charges externes**, lié à la prise en compte des frais de Location de Fibre Optique (cf. paragraphe 1.2.12) , et à la hausse des dépenses marketing.

Les dépenses marketing de Free progressent de 29% entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007. Le groupe a souhaité intensifier sa présence publicitaire au premier semestre 2007 pour renforcer son rythme d'acquisition d'abonnés dans un marché où le churn des concurrents fut élevé.

Charges de personnel

Les charges de personnel hors avantages de personnel ont représenté 3,7 % du chiffre d'affaires hors intersecteur au 31 décembre 2007, en baisse de 0,3 points par rapport au 31 décembre 2006. Au cours de l'année 2007, le groupe a intensifié ses efforts de qualité de gestion des problématiques techniques des abonnés en recrutant plus de 700 salariés sur ces centres d'appel. Le nombre de salariés (incluant les salariés à temps partiel) est ainsi passé de 1 581 en décembre 2006 à 2 275 en décembre 2007.

Malgré une progression de plus de 1 300 000 abonnés sur les 2 derniers exercices, le temps d'attente moyen sur l'année 2007 est resté inférieur à 1 minute 30 secondes pour un abonné totalement dégroupé, et moins de 2 minutes pour un abonné non dégroupé.

Il est important de noter que le service clients engendre des coûts de personnel supérieurs aux revenus générés par les appels entrants.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions s'élèvent à 8,6 millions d'euros et correspondent principalement à des provisions sur clients douteux. Il convient de noter que, en pourcentage du chiffre d'affaires, le montant net des coûts liés au risque clients reste un niveau bas du fait des efforts constants des services de recouvrement du Groupe.

Autres produits et charges d'exploitation

Les charges d'exploitation nettes des autres produits s'élèvent à 19,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2007, contre 14,7 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Ce poste correspond aux droits d'auteurs, aux créances clients irrécouvrables nettes de reprise de provisions et au résultat des cessions d'immobilisations.

Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

Le ROAA du secteur Haut Débit progresse de 40,7% à 435 millions d'euros au cours de l'exercice 2007 par rapport à l'exercice 2006. Le ratio ROAA sur le chiffre d'affaires hors intersecteur s'établit à 36,9% au cours de l'exercice 2007 contre 35,7% en 2006. Cette progression résulte d'une part de l'extension du nombre de sites France Télécom reliés en fibre optique permettant d'accroître le nombre d'abonnés bénéficiant d'une connexion haut débit via le dégroupage de la boucle locale (Option 1) et d'autre part du maintien de la marge brute moyenne par abonné dégroupé au-delà de 20 euros par mois au cours de l'exercice 2007.

Au cours de l'exercice 2007, le nombre de sites France Télécom connectés est passé de 908 à plus de 1 500. Le nombre de lignes dégroupées a progressé significativement, passant de 1 730 000 lignes au 31 décembre 2006 à 2 366 000 lignes au 31 décembre 2007, dont environ 72% en dégroupage total.

Résultat opérationnel courant

Les dotations aux amortissements du secteur Haut Débit se sont élevées à 226,4 millions d'euros, en progression de 56,1% par rapport à l'exercice 2006. Cette forte progression est la conjonction de plusieurs facteurs :

Forte croissance du parc d'abonnés dégroupés : En deux ans, le nombre d'abonnés Free a presque doublé, puisqu'il est passé de 1.595.000 abonnés au 31 décembre 2005, à 2.904.000 au 31 décembre 2007 ;

Une augmentation des Frais d'Accès au Service France Télécom : En raison de la hausse du taux de dégroupage à 81,5% au 31 décembre 2007, mais aussi aux mouvements internes de la base abonnés : de non dégroupés vers dégroupés, de l'IP ADSL vers IP Only, du dégroupage partiel vers le dégroupage total, des déménagements, et des demandes de portabilité ;

Introduction de la Freebox HD fin avril 2006 : Le coût de revient de la Freebox HD est plus de 2 fois supérieur à celui de la version antérieure, Freebox v4.

Le résultat opérationnel courant au 31 décembre 2007 s'établit à 206,2 millions d'euros, en augmentation de 43,2 millions d'euros par rapport 31 décembre 2006. Le ratio de résultat opérationnel courant par rapport au chiffre d'affaires hors intersecteur s'inscrit en baisse à 17,5% sur l'exercice 2007 contre 18,8% au cours de l'exercice 2006, compte tenu des éléments évoqués précédemment.

1.2.2.1.2 Principaux éléments du secteur Téléphonie Traditionnelle

Le secteur de la Téléphonie traditionnelle ne représente plus que 2,8 % du chiffre d'affaires hors intersecteur en raison :

- de la cession de Kertel en février 2007,
- de la baisse des revenus générés par Kedra, en raison de la fin des interconnexions indirectes
- et dans une moindre mesure de la baisse du nombre d'abonnés Onetel

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006	Variation %
Chiffre d'affaires	53,0	111,5	(52,5%)
Achats consommés	(12,2)	(60,3)	(79,8%)
Charges de personnel	(4,3)	(3,7)	16,2%
Charges externes	(26,8)	(27,3)	(1,8%)
Impôts et taxes	(0,5)	(0,6)	(16,7%)
Dotations aux provisions	(0,1)	0,5	NA
Autres produits et charges d'exploitation	(0,5)	(0,7)	(28,6%)
ROAA	8,6	19,3	(55,4%)
Charges sur avantages de personnel	(0,7)	(0,6)	16,7%
Dotations aux amortissements	(0,3)	(1,2)	(75,0%)
Résultat opérationnel courant	7,6	17,5	(56,6%)

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle par type de revenus pour les exercices 2007 et 2006, ainsi que l'évolution, en pourcentage, entre ces deux périodes.

(en millions d'euros)	31-déc-07	31-déc-06	Variation %
Revenus de l'activité Téléphonie Traditionnelle hors intersecteur	34,0	69,9	(51,4%)
- Téléphonie	25,1	37,5	(33,1%)
- Prestations opérateurs	4,4	25,9	(83,0%)
- Autres revenus	4,5	6,5	(30,8%)
Revenus intersecteur	19,0	41,6	(54,3%)
Chiffre d'affaires total	53,0	111,5	(52,5%)

1.2.3 Liquidités et ressources en capital

(en millions d'euros)	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Flux net de trésorerie généré par l'activité.....	317,1	281,2
Flux net de trésorerie lié aux investissements.....	(351,8)	(286,5)
Flux net de trésorerie lié au financement.....	(18,6)	232,1
Variation de trésorerie.....	(53,2)	226,9
Trésorerie de clôture.....	223,1	276,3

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 317 millions d'euros soit 12,8% de plus qu'au 31 décembre 2006. Il convient de préciser que ces flux intègrent d'une part, les décaissements liés au règlement du solde de l'impôt sur les sociétés 2006 et les acomptes 2007, soit près de 87 millions d'euros, et d'autre part une dégradation ponctuelle du besoin en fonds de roulement de 38,5 millions d'euros, du fait de l'accélération des paiements dus à l'opérateur historique.

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (net des cessions) s'élèvent à 366,5 millions d'euros au cours de l'année 2007 et se décomposent principalement comme suit :

- investissements de croissance et de gestion de la base d'abonnés (modems et DSLAMs Freebox, frais d'accès au service France Télécom (« FAS »), FAS de portabilité, etc...) : 280,9 millions d'euros. Ces investissements en hausse par rapport à l'exercice 2006 reflètent d'une part le prix plus élevé de la Freebox HD lancée en avril 2006 ainsi que le nombre record de nouveaux abonnés recrutés au 1^{er} semestre 2007. De plus ces investissements incluent 87,1 millions de FAS payées à l'opérateur historique dont une partie est liée à de nouveaux abonnés sur la période et le solde provenant des mouvements de base interne décrits précédemment;

- investissements de réseau (IRU, salles France Télécom, génie civil, matériel de transmission etc...) : 52,4 millions d'euros ;

- investissements FTTH : 33,3 millions d'euros. Il faut noter qu'une majorité des biens immobiliers devant servir de NRO ont été acquis par le biais d'un contrat de crédit-bail immobilier conclu avec Genefim (Groupe Société Générale) et certains équipements de réseau ont été acquis en leasing auprès de Cisco Capital (cf. 1.2.5). Ces investissements réalisés sous forme de leasing ne sont pas reflétés dans les 33,3 millions d'euros.

1.2.4 Répartition du capital au 31 décembre 2007

Au 31 décembre 2007, le capital social de la société Iliad se composait de 54 151 550 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 39 116 276 actions soit 72,2 % du capital
- Public : 15 035 274 soit 27,8 % du capital

Au 31 décembre 2007, il existe cinq plans d'options de souscription d'actions Iliad dont les éléments principaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Date d'Attribution	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Nombre éventuel d'actions à émettre
Options	20 janvier 2004	16,30 €	20 janvier 2008	409 434
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2009	219 601
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2010	219 602
Options	14 juin 2007	74,62€	13 juin 2012	162 455
Options	30 août 2007	68,17 €	30 août 2012	703 960
			Total	1 715 052

1.2.5 Endettement du Groupe

Il apparaît que le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité après examen des clauses de remboursement anticipé de prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non respect d'engagements financiers (ratios, objectifs, etc...).

Au 31 décembre 2007, le Groupe dispose d'une ligne de crédit syndiqué confirmée d'un montant maximal de 220 millions d'euros, utilisable jusqu'en juin 2011. Au 31 décembre 2007, cette ligne n'était pas utilisée.

Au 31 décembre 2007, le montant des engagements de crédit-bail immobilier mis en place avec Genefim pour les acquisitions de NRO s'élevait à 12,6 millions d'euros. Les contrats de leasing d'équipement FTTH, souscrits auprès de Cisco Capital représentaient au 31 décembre 2007 plus de 7,1 millions d'euros.

1.3 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.3.1 Principaux objectifs du Groupe pour 2008

- 3,25 millions d'abonnés haut débit au 31 décembre 2008 et 4 millions d'abonnés en 2010,
- Taux de dégroupage à 84% des abonnés à fin 2008,
- Une marge brute moyenne par abonné dégroupé de plus de 20 euros par mois,
- Free Cash Flows hors FTTH significativement supérieur à 100 millions d'euros ;
- Dans le cadre de son déploiement FTTH, le Groupe s'est fixé de couvrir horizontalement 70% de Paris à mi-2009.

1.3.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif susceptible de remettre en cause les comptes annuels clos le 31 décembre 2007 n'est intervenu entre le 1^{er} janvier 2008 et la date d'arrêté des comptes.

1.3.3 Glossaire

Au regard des différences constatées dans les définitions relatives à l'ADSL données par les opérateurs, Iliad souhaite préciser à nouveau les définitions utilisées depuis le lancement de son service.

Nombre total d'abonnés ADSL : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés ADSL à la fin de deux périodes différentes.

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free dans un central téléphonique dégroupé par Free.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés ADSL facturés sur la période.

FTTH : « Fiber To The Home », est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.